



3A - Avenir & Animation des Arcs

Rapport moral - Assemblée Générale 2026

1. Préambule du Président

Les Arcs sont un lieu singulier : environnement naturel exceptionnel, architecture chargée d'histoire, quatre stations de niveau international au sein d'une commune unique. Propriétaires aux Arcs, nous en sommes les gardiens et comptons parmi les acteurs essentiels de son avenir. C'est dans cet esprit que je succède à Cédric Lespiau à la présidence de 3A, entouré d'un conseil d'administration renouvelé et déterminé. Je remercie Cédric, accompagné efficacement par notre vice-président Bernard Seligmann, pour le travail accompli ces dernières années et l'ensemble du Conseil, qui m'a chaleureusement accueilli.

Alors qu'une nouvelle équipe municipale s'installe, 3A poursuivra son rôle avec la même exigence : informer les propriétaires, représenter leurs intérêts légitimes, fédérer leur communauté, refuser toute discrimination entre résidents permanents et résidents intermittents. Le renouvellement de la délégation de service public du domaine de montagne en 2030 constituera le temps fort de la mandature — nous entendons y peser pleinement.

Face au défi climatique, l'engagement pour un tourisme durable restera une priorité absolue. En valorisant notre patrimoine, en améliorant les services du quotidien et en renforçant la convivialité entre propriétaires, nous bâtissons ensemble l'avenir de notre station.

2. Les missions de 3A

3A, votre association de propriétaires aux Arcs créée en 2000, structure son action autour de trois missions complémentaires :

Informer — Mettre à la disposition des propriétaires une information fiable et de qualité sur l'actualité du fonctionnement de la station, des copropriétés et de la commune, mais aussi des analyses approfondies sur les grandes problématiques qui engagent l'avenir des Arcs.

Représenter — Porter auprès des instances — Mairie, AB Tourisme, ADS — les préoccupations et suggestions des propriétaires pour améliorer le fonctionnement des quatre sites des Arcs.

Animer — Fédérer la communauté des propriétaires par l'organisation de rencontres, le développement de moyens de communication et la mise en relation entre adhérents, présidents de copropriétés et acteurs de la station.

Un quatrième pilier, 'Anticiper', est en cours de construction. Il déclinera les trois missions précédentes sur l'axe du long terme, face aux défis posés par le réchauffement climatique.

3. Informer

Les outils d'information

Les Brèves de 3A

Les « Brèves de 3A » — deux numéros parus en 2025, on peut consulter le dernier numéro [ici](#) — apportent périodiquement des informations récentes sur l'activité de l'association ainsi que sur les points marquants de l'évolution des Arcs. Les articles sont complétés par des développements consultables sur le site Internet. À ces numéros périodiques peuvent s'ajouter des « Brèves » monothème pour informer immédiatement sur des sujets d'actualité.

Les Brèves sont également adressées aux présidents et représentants de copropriétés. Il leur revient de décider de leur diffusion à leurs copropriétaires, ce qu'ils sont de plus en plus nombreux à faire.

En Bref Cette Semaine aux Arcs

Depuis deux ans, le flash hebdomadaire « En bref cette semaine aux Arcs » (EBCS2A) est diffusé pendant les saisons d'hiver et d'été. Il inclut, à partir de la réunion de coordination du jeudi matin, une information rédigée par Jean-Louis Narquin, qui y représente les propriétaires, sur le fonctionnement de la station, sur les mesures prises pour remédier aux dysfonctionnements ainsi que sur les actions de 3A à cet effet.

Le site Internet

Notre site Internet (www.trois-a.org) géré attentivement par le secrétaire de 3A Christian Helft apporte en continu des informations sur l'activité de l'association et sur la vie des Arcs.

La refonte du site est en cours, avec pour objectif une présentation plus moderne, une meilleure structuration du contenu autour des trois missions, une navigation améliorée et une accessibilité renforcée pour tous les propriétaires.

Les dossiers de fond

Au-delà de l'actualité, 3A produit et tient à jour des dossiers de référence sur les grandes problématiques qui engagent l'avenir des propriétaires aux Arcs. Ces dossiers permettent à chaque propriétaire de comprendre les enjeux en profondeur et de former son propre jugement :

- [La délégation de service public des remontées mécaniques](#) (DSP 2030)
- La tarification de la part communale du prix de l'eau
- Le stationnement aux Arcs
- La rénovation énergétique de l'habitat en station
- La signalétique et l'accessibilité

Ces dossiers sont consultables sur le site de 3A et enrichis au fil des évolutions de chaque sujet.

L'écoute et le dialogue avec les adhérents

Un ensemble de moyens a été mis en place :

- Le bouton « Exprimez-vous » du site permet d'adresser remarques et suggestions, qui sont systématiquement étudiées et traitées, notre secrétaire Christian Helft y veille.
- Un commentaire peut être laissé à la fin de chaque article publié sur le site.
- Une alerte peut être envoyée sur tout dysfonctionnement à contact@trois-a.org.

Notre AG de l'été est l'occasion principale d'un débat collectif. En 2025, elle a réuni 92 votants dont 61 présents et 31 représentés. Elle est complétée pendant la saison d'hiver par une rencontre avec les propriétaires — la plus récente, le 29 décembre 2025, a réuni une centaine de participants.

Les relations avec les présidents de copropriétés

Depuis 2023, des rencontres du conseil d'administration de 3A avec les présidents de copropriétés sont périodiquement organisées, dont l'utilité ne se dément pas.

Par ailleurs, 3A a mis en place le Forum des Présidents de Conseil Syndical aux Arcs (FPCSA), qui permet :

- Entre présidents : d'engager d'utiles échanges d'information et de conseil sur les questions de modernisation et de sécurisation des résidences.
- Entre 3A et les présidents : une information réciproque et une concertation sur des sujets d'actualité, notamment ceux initiés par la commune.

À ce jour, FPCSA comprend 69 présidents/délégués de copropriétés des Arcs, représentant les quatre cinquièmes des copropriétés recensées. Environ la moitié sont également adhérents de 3A à titre personnel.

Le Programme Partenaire 3A

Le programme « Partenaire 3A », créé en 2024, vise à renforcer le lien entre les adhérents de 3A et les acteurs économiques des Arcs. La liste des partenaires et leurs avantages sont [consultables sur le site](#). Le bénéfice des avantages repose sur une adhésion valide, vérifiable via la carte annuelle d'adhérent.

Nous remercions les partenaires engagés à nos côtés.

4. Représenter

La participation à la gouvernance de la station

3A entretient avec la municipalité et les partenaires de la station un dialogue confiant, constructif mais ferme. La reconnaissance de 3A en tant qu'interlocuteur représentatif des propriétaires est bien établie.

3A est depuis l'origine partie prenante à l'administration d'AB Tourisme. La nouvelle municipalité a conforté cette participation : Serge-Yves Handschuh siège comme membre titulaire et Cédric Lespiau comme membre suppléant du comité directeur, avec des participations aux trois commissions « Animations, Événements, Loisirs », « Relations propriétaires, accueil et qualité » et « Marketing et communication ».

3A demeure régulièrement présente aux réunions de coordination hebdomadaires de la commission technique des Arcs. Les interventions systématiques de Jean-Louis Narquin sur les dysfonctionnements constatés — parfois dérangeantes — sont largement prises en considération en temps réel.

N'hésitez pas à nous alerter sur tout ce qui ne va pas avant le jeudi matin par mail à contact@trois-a.org

3A et les élections municipales de mars 2026

3A est une organisation apolitique mais agit avec détermination pour faire entendre la voix des propriétaires lors de chaque élection. Comme elle l'a fait depuis 2008, 3A a établi un questionnaire argumenté sur tous les sujets préoccupant les propriétaires et [a diffusé les réponses des candidats sur son site](#). Ces réponses sont reproduites in extenso en annexe de ce rapport moral. Ce travail important nous a permis de challenger utilement les trois candidats en présence. Une bourse des procurations a également été mise en place cette année.

La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Lors de sa réunion du 14 septembre 2023, usant de la possibilité offerte par la Loi, le conseil municipal a voté une majoration de 40 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).

Ajoutée à la réévaluation technique des valeurs locatives, cette mesure s'est traduite par une hausse de l'ordre de 60% en deux ans de la THRS pour les propriétaires concernés.

3A a vigoureusement dénoncé le caractère discriminatoire de cette mesure et a vigoureusement défendu qu'un fléchage - même partiel - de ces nouvelles ressources soit consacré à l'amélioration des différentes stations des Arcs. Il est question ici d'environ 1,4 M€ supplémentaires perçus en 2024, 1,7 M€ en 2025.

La nouvelle municipalité s'est engagée à réduire le taux de majoration de 40 à 20 %.

| 3A sera très attentive à la concrétisation de cette annonce.

La mise en œuvre inéquitable de la tarification progressive de l'eau

Le dispositif mis en place au 1er mai 2023 génère une différence de traitement injustifiée entre les appartements en copropriété comportant beaucoup de lots et les logements individuels de même consommation. En parallèle aux nombreuses interventions de 3A auprès de la mairie, 34 copropriétés ont déposé un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble. Les requérants ont rouvert le dialogue avec la nouvelle municipalité, qui s'est déclarée consciente de la nécessité d'apporter davantage d'équité.

| 3A salue cette nouvelle position et formule le souhait qu'elle se concrétise dans l'année.

Les remontées mécaniques et la DSP 2030

Plusieurs points positifs sont à souligner : qualité constante de l'entretien des pistes, succès de la nouvelle télécabine du Transarc, mise en service de celle de Villaroger au début de l'hiver 2025-2026. La fréquentation s'est maintenue à 2,6 millions de journées-skieurs, assurant à ADS d'excellents résultats financiers.

Il appartient à la nouvelle municipalité d'adopter [une nouvelle DSP](#) après mise en concurrence obligatoire. Parmi les thèmes à aborder dans le cahier des charges :

- Amélioration de la sécurité sur les pistes
- Adaptation des capacités face à l'afflux de skieurs
- Amélioration de l'expérience clientèle
- Contribution renforcée du délégataire aux navettes et à la vie culturelle
- Modération des évolutions tarifaires, meilleure prise en compte des jeunes enfants
- Réajustement des redevances versées à la commune

| 3A sera particulièrement attentive à la concrétisation de ces attentes et a demandé à être associée à la concertation sur le cahier des charges du renouvellement de la DSP Domaine de montagne.

Le stationnement aux Arcs

Le parking des Villards, essentiel au fonctionnement d'Arc 1800, a été fermé l'été dernier sur injonction préfectorale pour des raisons de sécurité incendie. Sans intervenir directement dans les discussions entre la commune et les copropriétés, 3A a mis son expertise à disposition des interlocuteurs et suit ce dossier avec la plus grande attention. La nouvelle municipalité en a fait une priorité.

Plus largement, le stationnement aux Arcs reste un sujet de préoccupation récurrent : le parking du Charvet et celui d'Arc 1950 méritent également un suivi attentif.

La vie et l'amélioration de la station

Nuisances sonores

Face à l'aggravation des nuisances sonores, plusieurs réunions auxquelles 3A a participé ont abouti à un renforcement du protocole applicable aux organisateurs de groupes. Nous encourageons les copropriétés à ajuster leur règlement pour que les nuisances graves fassent l'objet de pénalités financières à répercuter sur les locataires fautifs.

Entretien des espaces publics

Les visites annuelles de sites ont permis de constater des insuffisances d'entretien allant jusqu'à la déshérence de certaines zones. La nouvelle maire a exprimé sa volonté de rénover les espaces publics en concertation avec les copropriétés.

| 3A salue cette orientation et sera vigilante quant à sa concrétisation.

Qualité de service

Les enquêtes de satisfaction des clients, présentées en Codir d'AB Tourisme, soulignent que si la qualité du domaine skiable est plébiscitée, les services en station ne sont pas tous toujours à la hauteur d'une grande station internationale.

3A continuera de plaider pour qu'un haut niveau de qualité totale soit reconnu comme objectif prioritaire.

Le rôle des copropriétés

Secteur B d'Arc 1600

La nomination judiciaire d'une administratrice provisoire en novembre 2024 permet d'espérer un retour à une situation normale en 2026. Les conventions passées avec la mairie ont permis un entretien correct des circulations piétons.

Arc 1950 et Pierre & Vacances

3A a apporté son soutien aux copropriétaires d'Arc 1950 face à la position surprenante de Pierre & Vacances de réclamer une forte indemnité d'éviction aux propriétaires ne souhaitant pas renouveler leur bail, malgré son engagement écrit à ne pas le faire. Nous avons relayé le mécontentement légitime des propriétaires auprès des partenaires institutionnels et au sein de la FARSM.

Courbaton

3A a soutenu la demande de désenclavement de Courbaton. La commune a mis en place cet hiver un service de navettes avec Arc 1600, dont on attend qu'il soit pérennisé.

Urbanisme et environnement

Les documents d'urbanisme

Le Projet de Territoire à l'horizon 2030, le [PADD](#) (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et le Règlement du PLU — approuvé à l'été 2025 — structurent durablement le devenir des Arcs. À chaque étape, 3A a examiné les documents et formulé ses observations après consultation de nos adhérents et en concertation avec les présidents de copropriété via FPCSA.

Restera pour 3A à surveiller attentivement la mise en œuvre du PLU et les modifications qu'envisage la nouvelle municipalité.

Protection de l'environnement

3A demeure très attentive à l'insertion de tous les projets immobiliers dans l'environnement des stations. L'attention doit également se porter sur les communes de Villaroger et Peisey-Nancroix, où se multiplient les autorisations de construire des résidences touristiques.

3A a attiré l'attention de tous sur deux fléaux qui menacent l'environnement de la station : la présence de foyers de renouées du Japon, espèce invasive en pratique impossible à éradiquer mais dont il faut impérativement contrôler l'expansion (voir [cet article sur le site de 3A](#)), et l'apparition de scolytes pour l'instant limitée à quelques mélèzes mais que chacun peut constater parfois de la fenêtre de son appartement (article en préparation).

Station responsable

Les efforts de la commune, AB Tourisme et ADS ont été reconnus par l'attribution en 2020, confirmée en 2025, d'un « [double flocon vert](#) » (le triple flocon vert, qu'aucune station n'a décroché pour l'instant, a été raté de peu) accordé à seulement dix-sept stations en France.

Nous proposons de renouveler l'adhésion de 3A à ces orientations fondamentales, tout en restant vigilants quant au respect concret de dispositions respectueuses de l'environnement.

Rénovation et valorisation du patrimoine immobilier

Le tour d'horizon au sein de FPCSA montre que les propriétaires sont attentifs à l'entretien et à l'amélioration de leurs résidences. Se multiplient les opérations de gros entretien et de renforcement de l'isolation. Certaines copropriétés engagent des opérations exemplaires de rénovation thermique.

3A continuera de plaider pour que les copropriétés désireuses de rénover leur patrimoine puissent obtenir soutien et aide publique.

Accessibilité et non-skieurs

3A reste engagée, en liaison avec la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCAPH), dans l'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap au-delà des pistes de ski elles-mêmes. Nous continuons à intervenir pour une meilleure prise en compte des piétons, de plus en plus nombreux, qui souhaitent disposer de cheminements balisés et entretenus, été comme hiver. Consulter [cet article sur le site de 3A](#).

5. Animer

Les rencontres avec les propriétaires

[La rencontre de fin d'année du 29 décembre 2025](#) a réuni une centaine de participants dans une ambiance dense et constructive. Ces moments de dialogue entre 3A et la communauté des propriétaires sont indispensables à notre légitimité.

Le Festival de Musique des Arcs

[L'Académie-Festival](#) offre gratuitement, pendant deux semaines d'été, des concerts de musique classique d'exception. 3A a œuvré au sein d'AB Tourisme pour un réajustement de la subvention communale pour 2024, 2025 et 2026. Notre association a toujours voté un soutien financier à cette institution dont l'équilibre financier reste fragile.

3A invite ses adhérents à y adhérer généreusement, en bénéficiant des allègements d'impôt sur le revenu (60 % des cotisations et dons).

Le Golf des Arcs

Le Golf du Chantel est un atout majeur pour l'attractivité estivale. Le traditionnel trophée golfique de 3A connaît chaque année un vif succès. 3A apporte également un soutien à l'école de golf pour les jeunes Arcadiens. La nouvelle maire a mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure mise en valeur du golf, en élargissant la période d'ouverture.

HERO les Arcs

En 2025, les activités de HERO les Arcs ont connu un grand succès, avec une saturation des capacités en août.

Nous espérons qu'en 2026 AB Tourisme aura pu réajuster les capacités, développer une offre sur Arc 2000 et trouver une solution pratique pour les déplacements des enfants d'Arc 1600 souhaitant participer aux stages Héro Camp à 1800.

Animations : des lacunes persistantes

- La fermeture des salles de cinéma sur les trois sites d'Arc 1600, 1800 et 2000 — situation paradoxale dans une station qui accueille le Festival du cinéma européen des Arcs.
- L'absence de garderie pour les jeunes enfants, qui pénalise l'obtention du label « Famille Plus ». L'aménagement d'espaces de pratique de luge, notamment à 1600, doit être une priorité.

3A espère que la commune pourra enfin déployer les efforts nécessaires pour l'obtention de ce label.

6. Conclusion et orientations

Le devenir de l'association 3A

3A, qui compte environ 270 adhérents (pas tous à jour de leur cotisation !), est un interlocuteur reconnu de la commune et de ses partenaires. Les orientations et l'action de son conseil d'administration sont approuvées chaque année par les participants à son AG.

[Notre CA](#) a le souci de se renouveler dans la continuité.

Lors de sa réunion de 2025, votre AG a renouvelé les mandats de Carole Rampazzo et de Jean-Louis Narquin, et nommé administrateurs Kristell Thornton, Laurent Cosnard, Serge-Yves Handschuh et Marc Rennard, qui nous font bénéficier de leur profonde connaissance des problématiques d'Arc 1950, de Courbaton, d'EdenArc et du développement des Arcs. Votre CA, porté à 12 membres, a été ainsi substantiellement renouvelé et renforcé. A l'unanimité, il a élu Serge-Yves Handschuh Président de 3A, en remplacement de Cédric Lespiau, appelé à la présidence du Festival de Musique des Arcs.

Il nous paraît essentiel que 3A :

- Persévère dans son action pour les améliorations de la vie quotidienne, en particulier en matière de nuisances sonores et de façon plus générale d'incivilités
- Continue de lutter contre toute forme de traitement discriminatoire entre résidents permanents et résidents intermittents
- Encourage l'embellissement de tous les sites et la promotion d'une haute qualité de services
- S'assure de la concrétisation des engagements pris par la nouvelle équipe municipale

Notre association doit poursuivre sur plusieurs axes :

- Accroître encore sa représentativité en gagnant de nouveaux membres
- Maintenir des liens étroits avec les présidents de copropriétés et des unions syndicales
- Avoir avec tous les partenaires de la station un dialogue à la fois constructif, confiant et ferme

Telles sont les orientations que le Conseil d'administration de 3A soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Serge-Yves Handschuh

Président de 3A

Président de 3A

Élections municipales de Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs

Mars 2026

Questionnaire 3A aux candidats — Réponses

Les compléments reçus après la première réponse apparaissent en italique rouge.

Cécile Utille-Grand a fourni en complément une lettre aux propriétaires reproduite ci-dessous

Cécile Utille-Grand

Liste élue

Éric Minoret

Candidat

Guillaume Desrues

Maire sortant

7. 1. Gouvernance des Arcs

1.1. Promotion des Arcs

1.1.1. Quelles actions comptez-vous mener pour rehausser l'attractivité et l'image des Arcs, été comme hiver ?

Les Arcs jouissent d'une belle image, notamment en tant que station sportive. Cependant, la concurrence est vive, non seulement de la part d'autres stations de ski du même rang, mais aussi de lieux de villégiature alternatifs. Comment relèverez-vous le défi de maintenir les Arcs dans le peloton de tête ?

Cécile Utille-Grand

Nous envisageons de réaliser une signalétique dès l'entrée de Bourg-Saint-Maurice, notamment sur les attractions substantielles des Arcs (par exemple le golf).

Éric Minoret

En mettant en avant ces points forts : accès décarboné, domaine skiable remarquable avec liaison Paradiski, architecture remarquable, histoire de sa création par des pionniers imaginatifs d'un plan masse innovant sur les trois sites historiques, et la particularité d'Arc 1950 avec son village regroupé et très fonctionnel.

Guillaume Desrues

Nous souhaitons poursuivre nos actions autour d'une destination montagne responsable et ouverte sur les deux saisons de manière élargie : mobilités, responsabilité environnementale, qualité de l'offre ski et montagne, un territoire vivant à l'année.

1.2. Rapports avec les propriétaires aux Arcs

1.2.1. Développez-vous l'information des propriétaires aux Arcs ?

Actuellement, la station organise deux réunions d'information par an en direction des propriétaires (sans session de questions/réponses), celle d'été étant couplée à l'assemblée générale de 3A, et diffuse une newsletter via la Maison des Propriétaires ; prévoyez-vous de faire évoluer ce dispositif ?

Cécile Utille-Grand

Au travers d'ABT, il existe déjà la Maison des propriétaires, que nous souhaitons conforter et développer.

Éric Minoret

Maintenir ces réunions publiques importantes en acceptant évidemment les questions qui enrichissent le débat.

Guillaume Desrues

Le travail de la Maison des propriétaires est remarquable. Nous sommes à votre écoute pour améliorer cet outil déjà très performant.

1.2.2. Instaurerez-vous une réelle concertation avec les propriétaires ?

Les propriétaires ne se sentent pas partie prenante des grandes orientations prises la station, que ce soit pour l'organisation de la vie de la station (à titre d'exemple, la nouvelle signalétique a été découverte une fois déployée) ou l'évolution du domaine skiable. Les impliquerez-vous davantage à l'avenir ?

Cécile Uille-Grand

Oui, nous souhaitons rétablir et maintenir un vrai lien avec les propriétaires, ayant d'ailleurs parmi notre équipe quelques propriétaires.

Éric Minoret

Il faut aller au-delà de votre participation au CODIR d'ABT en créant des groupes mêlant élus et propriétaires passionnés et force de propositions.

Guillaume Desrues

Le dialogue est déjà bien présent. *Entre avril 2026 et novembre 2027, La renégociation du domaine de montagne sera le moment de partager avec TOUS les acteurs les enjeux de notre station : L'écriture d'une feuille de route et d'un cahier des charges construits collectivement pour une mise en concurrence du domaine de montagne. Ce qui nous permettra de valoriser au mieux notre station, en parlant de tous les sujets : Domaine skiable, mais aussi mobilités, logement, club des sports, golf. Un moment de démocratie majeur pour notre station et notre territoire !*

1.2.3. Quelles dispositions comptez-vous prendre pour le logement des saisonniers ?

Le logement des saisonniers est un problème complexe dont le traitement ne se réduit pas exclusivement à des projets immobiliers d'envergure style Croisette. Quelles solutions complémentaires proposerez-vous ? Recherchez-vous une plus grande contribution des propriétaires, notamment par une meilleure information (potentiel du bail mobilité, trop peu connu, ajout d'un onglet « propriétaires » à l'espace saisonnier, catalogue de logements saisonniers...) ?

Cécile Uille-Grand

Nous étudions un nouveau projet de résidence saisonnière sur le secteur des Arcs 1600.

Éric Minoret

L'espace saisonnier doit évoluer avec de nouvelles missions et il faut continuer à construire des bâtiments dédiés, notamment à Arc 2000.

Guillaume Desrues

Notre stratégie s'appuie sur la SEMILAB, société créée en partenariat avec la CDA : production et gestion de logements saisonniers comme à Arc 1800 (Croisette : 60 logements / 100 lits). Un projet de 37 logements est en cours à Bourg-Saint-Maurice, et un projet privé est en cours à Plan Devlin.

1.2.4. Qu'attendez-vous de 3A ?

L'action de 3A repose sur quatre piliers : l'information des propriétaires sur le fonctionnement et les projets de la station, leur représentation auprès des décideurs, l'animation de la communauté des propriétaires et l'accompagnement des initiatives dans le cadre de la transition climatique.

Cécile Uille-Grand

Instaurer une réelle coopération constructive entre la municipalité et le président de 3A.

Éric Minoret

Encore davantage de participation pour, ensemble, créer la dynamique qui fera de nos stations toujours une destination de choix.

Guillaume Desrues

Poursuivre ce rôle précieux d'intermédiaire et de relais d'information, avec un rôle de force de proposition apprécié, notamment dans les réunions de coordination station. Les informations recueillies sont précieuses. Un grand merci à vos membres actifs !

8. 2. Accueil, entretien, propreté, sécurité

2.6. Améliorerez-vous les espaces publics des Arcs, un des éléments essentiels de l'image de la station ?

Les ressources communales consacrées à l'entretien des espaces collectifs (voirie, cheminements) et à leur amélioration seront-elles substantiellement réajustées pour satisfaire aux exigences d'une station de premier rang international ?

Cécile Uille-Grand

Oui, nous souhaitons rénover les espaces publics (éclairage public, cheminements

Éric Minoret

Oui, et pour être encore plus efficient il faut avoir plus de maîtrise foncière.

Guillaume Desrues

Notre volonté est de poursuivre les investissements dans les espaces publics. C'est

piétons, parkings, signalétique) avec un compromis à trouver avec les copropriétés, la collectivité prenant sa part concernant les coûts et le suivi des travaux.

l'objet du projet de requalification de l'entrée de station d'Arc 1800 (à court terme) et de l'accueil parking à Arc 1600.

2.7. Quelles mesures prendrez-vous pour améliorer l'accueil des personnes handicapées aux Arcs ?

La commune a signé la charte « Pour une montagne de confort pour tous ». Cette charte vise à évaluer les besoins des usagers, et notamment des personnes en situation de handicap, définitif ou temporaire, quel que soit ce handicap. Évaluer, mais aussi répondre à ces besoins. Comment comptez-vous faire vivre cette charte et la rendre concrète au sein de la commune et particulièrement en stations ?

Cécile Utille-Grand

La CCHT a créé une commission accessibilité concernant l'accueil des personnes handicapées ; chaque travaux nécessaire sera étudié avec cette commission (cheminements piétons, accès, etc.).

Éric Minoret

Utiliser les aides financières existantes pour élaborer un plan par site permettant de réaliser les modifications nécessaires sur les différents cheminements, par exemple.

Guillaume Desrues

Question délicate car il y a un « déjà-là » d'une cinquantaine d'années. Dès que nous reprenons un espace, nous sommes extrêmement attentifs à ces questions (par exemple place haute des Villards et réhausse de l'ascenseur).

2.8. Mettrez-vous en place un meilleur contrôle des groupes et de leurs éventuelles nuisances ?

Les dégradations et diverses atteintes à la tranquillité que provoque l'accueil des groupes indispensables au remplissage de la station sont pour les propriétaires à un niveau inacceptable. La tenue en 2025 aux Arcs du festival XXL en période de vacances scolaires s'est révélée particulièrement désastreuse pour l'image de la station aux yeux des propriétaires et d'une façon plus générale des vacanciers trouvant insupportables les spectacles de dégradations et de comportements sous l'emprise de l'alcool et de la drogue. Veillerez-vous à supprimer ce style d'événements du catalogue de la station ?

Cécile Utille-Grand

Oui, nous sommes favorables à la présence de groupes aux Arcs, ce sont des clients comme les autres et ils participent au renouvellement de notre clientèle. Mais nous souhaitons travailler uniquement avec des opérateurs solides, sérieux et responsables, qui mettent en place de véritables moyens d'accompagnement et de sécurité. Nous renforcerons aussi la sécurité sur site en hiver, avec une présence accrue des forces de l'ordre lors des semaines les plus sensibles.

Éric Minoret

Je pense que, quand on valide des choix au sein d'une commission d'ABT, on ne regarde pas suffisamment cet aspect. On doit tenir compte des expériences vécues et faire des choix en conséquence.

Guillaume Desrues

C'est ce que nous faisons, avec notamment les agents de sécurité qui patrouillent désormais en soirée.

2.9. Quelles solutions pour mieux assurer l'entretien des espaces privés à usage public ?

Les visites de site de cet été, qui regroupent les acteurs de l'aménagement de ces sites, ont permis de constater l'existence d'espaces dégradés, notamment à Arc 2000 et 1600, totalement en contradiction avec les exigences d'une station de premier rang international. Une politique de reprise par la commune des espaces privés ouverts à la circulation publique sera-t-elle relancée ? Par ailleurs, serez-vous favorable à une contribution conjointe de la commune et des copropriétés aux charges d'entretien et d'amélioration de ces espaces ? Aussi, quelles incitations, y compris coercitives, mettrez-vous en œuvre pour obtenir des copropriétés qu'elles entretiennent ces espaces au niveau attendu d'une station de renommée internationale et assurent ainsi leur part dans l'effort collectif de promotion des Arcs ?

Cécile Utille-Grand

Cf. 2.1, bien entendu le déneigement, le sablage pour l'hiver et l'embellissement floral des espaces pour l'été (liste non exhaustive).

Éric Minoret

Voir question 2.1.

Guillaume Desrues

Notre position est claire : il faut soit conventionner à long terme avec la commune, soit rétrocéder ces espaces utilisés par toutes et tous et qui coûtent aux copropriétaires.

9. 3. Domaine de montagne

3.10. Souhaitez-vous faire instaurer une politique de tarification des forfaits de ski plus favorable aux jeunes ?

Certaines stations comparables aux Arcs ont opté ces dernières années pour une politique de tarification des forfaits de ski favorisant la fidélité des familles et des skieurs de demain que sont les jeunes, gratuité du forfait jusqu'à 8 ans, voire 14 ans, par exemple. Prendrez-vous une position analogue en faveur des jeunes skieurs à l'image de nos concurrents proches ?

Cécile Uille-Grand

Vous avez raison : il faut renouveler notre clientèle tout en faisant plaisir au plus grand nombre. Nous proposerons par exemple, dans le cadre des échanges annuels avec le délégataire, des forfaits à -50 % pour les moins de 18 ans le samedi.

Éric Minoret

Oui.

Guillaume Desrues

(pas de réponse)

3.11. Veillerez-vous à limiter la hausse des tarifs des remontées mécaniques à peu près au niveau de l'inflation ?

Les résultats florissants d'ADS montrent que notre délégataire dispose d'une marge de manœuvre importante pour assurer la modernisation et l'entretien du parc des remontées mécaniques de la station, la gestion du domaine de montagne et la mise en place d'animations sportives et culturelles autour de ce dernier. Le contrat de DSP d'ADS prévoit une indexation des tarifs des remontées mécaniques selon une série d'indices assez proche du taux d'inflation. On constate néanmoins une hausse nettement supérieure à ce taux par exemple sur les deux forfaits représentatifs (saison et 6 jours) sur les deux dernières saisons. Veillerez-vous à ramener ces hausses à un taux plus proche de l'inflation à l'avenir ?

Cécile Uille-Grand

Oui, l'augmentation des prix doit se faire strictement dans le cadre de la formule prévue par la DSP, sans la dépasser. Nous y serons particulièrement attentifs.

Éric Minoret

Oui.

Guillaume Desrues

C'est déjà le cas.

3.12. Comment ferez-vous renforcer la sécurité sur les pistes ?

La quasi-saturation de la capacité d'accueil des pistes en très haute saison, augmentant considérablement les risques de collision, et, en période de fréquentation moindre, l'utilisation des pistes bleues comme pistes de descente olympique par certains skieurs inconscients contribuent à créer et entretenir un fort sentiment d'insécurité dans la pratique du ski aux Arcs, et ce en contraste avec d'autres stations. Comment vous attaquez-vous à ces problèmes ?

Cécile Uille-Grand

C'est un sujet central. Notre domaine est immense : Les Arcs, Villaroger, Peisey-Vallandry. Il faut continuer à bien damer l'ensemble du domaine afin de permettre aux clients de se répartir et d'éviter les concentrations dangereuses. Nous souhaitons également créer de véritables espaces débutants ou « tranquilles », là où la place le permet, notamment sur le secteur du Golf à Arc 1800. Il est indispensable de renforcer la signalétique (banderoles, chicanes, balisage clair) sur les zones dangereuses.

Éric Minoret

Une solution serait de pouvoir orienter les skieurs, lors des périodes de très forte affluence, vers des secteurs peu fréquentés ; il faut rappeler cette mission à notre délégataire. Il faut aussi réfléchir à créer des pistes « bis », à l'image des itinéraires bis routiers, là où c'est encore possible dans l'enveloppe du domaine skiable.

Guillaume Desrues

(pas de réponse)

3.13. Quelle est votre vision de l'évolution du domaine skiable des Arcs ?

Pour désengorger les pistes en période forte fréquentation mais aussi renouveler l'expérience ski aux Arcs, souhaitez-vous étendre le périmètre du domaine skiable, créer de nouvelles pistes dans le périmètre actuel, réaménager les pistes actuelles, instaurer des quotas d'accès... ?

Cécile Uille-Grand

Notre domaine skiable est l'un des plus beaux et des plus grands d'Europe. Il faut continuer à renforcer la neige de culture pour assurer une continuité skiable jusqu'en bas des pistes, corriger certaines discontinuités (par exemple Grand Mé-lèzes) et améliorer l'aménagement du départ des pistes à Arc 1600. Il faut aussi davantage de pédagogie (maîtrise de la vitesse, rôle des écoles de ski) et renforcer la présence des pisteurs.

Éric Minoret

Quota non ; étendre le domaine, non, ce n'est plus possible administrativement et ce n'est pas souhaitable.

Guillaume Desrues

Difficile de répondre en quelques lignes ! La vision doit être collective et partagée, d'où l'importance de notre « Grand Débat » autour du sujet « Avenir du domaine de montagne » en 2026 et 2027 !

3.14. Favoriserez-vous la diversification des pratiques sportives sur le domaine de montagne ?

Agirez-vous pour développer les itinéraires piétons/raquettes, le ski de randonnée, le ski de fond... ?

Cécile Uille-Grand

Oui, il est essentiel de faire vivre les stations l'été et de conforter la diversification des pratiques, tout en les encadrant sur des espaces dédiés.

Éric Minoret

Oui, par la création notamment de chemins piétons sur tout le domaine de montagne, avec des cheminements de bonne largeur damés, comme dans plusieurs stations voisines.

Guillaume Desrues

C'est ce que nous faisons, avec notamment l'arrivée du Vélo Vert Festival cette année qui permettra d'identifier clairement Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs comme une destination estivale de vélo.

3.15. Comment envisagez-vous l'arrivée à expiration de la DSP d'ADS ?

L'arrivée à expiration de la délégation de service public ("DSP") de notre opérateur des remontées mécaniques ADS oblige la mairie à lancer un appel à la concurrence pour une nouvelle DSP à compter de 2030. Celle-ci a déjà décidé de s'appuyer sur l'expertise juridique, financière et technique de bureaux d'études qualifiés. Prévoyez-vous d'organiser également une concertation sur les points essentiels du cahier des charges de la future consultation ? Un exemple récent montre que, grâce à une réelle mise en concurrence, il a été possible d'obtenir de la Compagnie des Alpes, actuel propriétaire à 98% de notre exploitant ADS, de substantielles augmentations de la redevance : quelle est votre ambition ?

Cécile Uille-Grand

La municipalité actuelle a déjà lancé deux études qui nous permettront d'avoir une approche précise du dossier. Pour autant, notre vision de l'avenir est claire : elle se fera avec un délégataire et non par une reprise en régie par la commune.

Éric Minoret

C'est un moyen, à travers une nouvelle DSP, de donner un nouveau cap à notre domaine de montagne et de proposer à nos futurs candidats à la délégation de nouvelles missions.

Guillaume Desrues

C'est un moment important de l'histoire de notre territoire. Nous souhaitons prendre le temps, d'avril 2026 à novembre 2027, de faire un grand moment de démocratie autour de ce que nous voulons pour notre domaine de montagne (écriture du cahier des charges, partage de la valeur, etc.).

10. 4. Activité, animation et équipements

4.1. Activité 4 saisons

4.1.1. Quels projets pour rendre le slogan « Station 4 saisons » crédible ?

Quels objectifs et quels moyens envisagez-vous pour rendre la station attractive sur les ailes des saisons voire au-delà ?

Cécile Uille-Grand

Nous ne sommes pas favorables au slogan « 4 saisons », nous préférons parler de deux saisons élargies qui permettront de maintenir notre activité économique.

Éric Minoret

Station 4 saisons, ce n'est pas une idée qui convient à nos stations d'altitude, mais beaucoup mieux au fond de vallée, Bourg et ses villages. Il faut travailler dans ce sens, tout en rendant possible une extension viable de la saison d'été.

Guillaume Desrues

En cours avec le Vélo Vert Festival notamment. Voir la programmation événementielle d'AB Tourisme de mai à octobre.

4.1.2. Comment remplir les périodes creuses ?

Quelles dispositions préconisez-vous pour optimiser la fréquentation de la station pendant les périodes creuses, y compris via une modulation tarifaire des remontées ?

Cécile Utille-Grand

Projet d'événements sportifs.

Éric Minoret

Travailler un segment de clientèle disponible pendant ces périodes.

Guillaume Desrues

(pas de réponse)

4.2. Activités sportives

4.2.1. Allez-vous renforcer les moyens financiers actuellement notoirement insuffisants du ski-club BSM-Les Arcs ?

Sur le plan financier, avec un vrai engagement de la commune et d'ADS pour continuer à gagner des titres de champions de district, de Savoie et de France comme c'est le cas depuis de nombreuses saisons et dans toutes les catégories d'âge ? Sur le plan de l'entraînement du début de saison, par la mise à disposition par ADS d'une piste de ski à définir avec les entraîneurs, comme le font beaucoup de nos voisins (La Plagne, Sainte-Foy, Tignes) et ainsi éviter les dépenses nécessaires pour rejoindre des terrains d'entraînement plus éloignés ?

Cécile Utille-Grand

Nous étudions la possibilité de créer un club des sports englobant tous les sports de glisse, en renforçant bien évidemment les moyens financiers (subventions et sponsors).

Éric Minoret

Il faut faire une bonne analyse de ce qui ne va pas avec cette association particulière, qui demande une attention particulière (parole d'un ancien du ski club des Arcs).

Guillaume Desrues

La création d'un club des sports de montagne, regroupant nos associations sportives en lien avec les activités de montagne est un projet ambitieux pour former nos jeunes sportifs et futurs professionnels, mais également pour l'animation et l'événementiel sportif sur notre commune.

4.2.2. Soutiendrez-vous davantage le golf des Arcs ?

Avez-vous l'intention de renforcer le soutien financier au golf, atout majeur de la saison d'été, en l'intégrant dans les programmes d'AB Tourisme et en lui permettant de bénéficier ainsi de ses outils de communication et de ses actions commerciales ?

Cécile Utille-Grand

Oui, nous sommes très sensibles au golf des Arcs qui, à notre sens, n'est pas suffisamment mis en valeur, en élargissant la période d'ouverture du terrain et la promotion de cette pratique.

Éric Minoret

Je veux en faire un golf communal avec un vrai budget de fonctionnement et d'investissement. Il doit intégrer le giron d'AB Tourisme comme les piscines, par exemple.

Guillaume Desrues

Le golf des Arcs est un atout incroyable pour notre station. Durant ce mandat, la reconstruction du practice (en partenariat avec ADS) en a été le symbole. Nous souhaitons également faire bénéficier nos enfants de séances de découverte.

4.2.3. Souhaitez-vous relancer des événements sportifs ski (KL, Challenge des moniteurs...) ?

Cécile Utille-Grand

D'une manière générale, nous serons heureux d'accueillir de nouveaux événements et ouverts à toutes nouvelles opportunités.

Éric Minoret

Je ne peux pas décider cela seul ; les acteurs spécialistes et porteurs de ces événements doivent être mieux écoutés.

Guillaume Desrues

La mise en neige de culture du stade de Te-tras devrait être une superbe occasion d'accueillir le Challenge des moniteurs prochainement.

4.3. Activités culturelles

4.3.1. Comment accentuez-vous l'offre culturelle, facteur différenciant essentiel pour l'attrait touristique de la saison d'été ?

Cécile Utille-Grand

Éric Minoret

Guillaume Desrues

Work in progress.

Nous savons qu'ADS s'est progressivement retirée de nombreux festivals et événements culturels. Il s'agit de capitaux privés, mais nous pensons qu'ADS pourrait réinvestir davantage auprès des acteurs dynamiques du territoire.

En écoutant davantage les acteurs déjà sur site, peut-être en lançant un concours d'idées sur le sujet.

4.3.2. Maintiendrez-vous le soutien municipal au Festival de Cinéma des Arcs ?

Cécile Utille-Grand

Oui, nous maintenons le soutien mais nous aspirons à le rendre plus populaire.

Éric Minoret

Oui.

Guillaume Desrues

C'est un festival incontournable, qui fait rayonner notre station dès le début de saison. Le retour économique et en termes d'image est indéniable.

4.3.3. Apporterez-vous au Festival de Musique le soutien supplémentaire indispensable à sa pérennité ?

Cécile Utille-Grand

Oui, nous continuerons à soutenir et conforter ce festival dont le rayonnement n'est plus à prouver. Nous nous engagerons à être actifs auprès des acteurs du festival.

Éric Minoret

Oui, je l'ai déjà fortement recommandé récemment et avec succès (en faisant du lobbying auprès du président d'AB Tourisme).

Guillaume Desrues

Idem qu'au festival de cinéma.

4.4. Équipements et animation

4.4.1. Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à l'absence de garderie pour les jeunes enfants ?

Cécile Utille-Grand

Nous avons conscience du manque de mode de garde pour les jeunes enfants, qui mérite d'être étudié en profondeur.

Éric Minoret

Je souhaite travailler à la construction d'un projet de crèche, infrastructure qui manque beaucoup.

Guillaume Desrues

Une de nos 12 priorités est la politique petite enfance : Nous souhaitons impulser une dynamique nouvelle dans ce secteur, en créant une ou plusieurs Maisons d'assistantes Maternelles et en poursuivant l'accompagnement de nos crèches.

4.4.2. Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à l'absence de salles de cinéma sur les trois sites d'Arc 1600, 1800, 2000 ?

Cécile Utille-Grand

Cette activité étant devenue un gouffre financier du fait des nouveaux comportements (streaming, plateformes, etc.), il nous est difficile d'accéder à cette requête, étant garants des équilibres financiers de la commune.

Éric Minoret

Aucune ; c'est trop tard, le choix de laisser vendre le local a été lourd de conséquences pour cette activité.

Guillaume Desrues

Le projet majeur du mandat à venir sera la réhabilitation-requalification de la salle des festivals à Arc 2000.

4.4.3. Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à l'absence de patinoire aux Arcs ?

Cécile Utille-Grand

Même constat que pour le cinéma, mais nous n'excluons pas d'étudier toute proposition d'un investisseur privé.

Éric Minoret

Aucune ; il y a certainement d'autres priorités.

Guillaume Desrues

De nombreuses activités sont déjà proposées par AB Tourisme. Les représentants de 3A (via leur présence au comité de direction) pourront bien entendu proposer leurs projets.

4.4.4. Quelles dispositions la future municipalité prendra-t-elle pour remédier à la grande difficulté à offrir un minimum d'animations sur le site d'Arc 2000 ?

Cécile Utille-Grand

Ce sujet est important et il revient à AB Tourisme, depuis peu, de reprendre en charge l'animation. Notre équipe a visité récemment la station et précisément la salle des festivités, qui mérite d'être remise aux normes et rénovée.

Éric Minoret

Un rapprochement avec la station d'Arc 1950 et son grand savoir-faire en la matière me semble pertinent.

Guillaume Desrues

(pas de réponse)

4.5. Position sur la politique de mécénat d'ADS

4.5.1. Inciterez-vous ADS à plus s'impliquer dans la vie culturelle de la station ?

Face à la perspective annoncée par ADS d'un désengagement progressif vis-à-vis de dépenses d'intérêt général non directement destinées à son fonctionnement interne, votre municipalité demandera-t-elle à son délégataire de reconsidérer une telle orientation aux conséquences très marginales pour ses comptes, mais très lourdes pour les bénéficiaires ?

Cécile Utille-Grand

Nous faisons le même constat et pensons qu'ADS doit s'impliquer davantage dans la vie culturelle de la station.

Éric Minoret

Il le fait déjà beaucoup, mais il faut le faire davantage.

Guillaume Desrues

Ce sera un enjeu à porter lors de la concertation sur le renouvellement du domaine de montagne.

11. 5. Développement du bâti des Arcs

5.29. Quelle politique vis-à-vis des nouvelles constructions aux Arcs ?

Le nouveau PLU a confirmé le principe d'un moratoire des constructions touristiques. Quelles adaptations, voire quel développement du parc immobilier souhaiteriez-vous néanmoins organiser sur les Arcs pour les années à venir ? Sur quels créneaux (notamment hôteliers et logements pour les saisonniers) porterait cet éventuel développement ?

Cécile Utille-Grand

Aujourd'hui, la construction est devenue très difficile, voire quasi impossible, en raison des nouvelles contraintes légales (loi ZAN) et du PLU récemment modifié. Il faudrait néanmoins identifier quelques poches constructibles, afin de recréer un minimum d'hôtellerie et de financer de nouveaux parkings, notamment à Arc 1800 et Arc 1600, en construisant sur des zones déjà artificialisées. Il est urgent aussi de répondre aux besoins des travailleurs (logements de qualité, parkings, commodités).

Éric Minoret

Il ne faut plus de nouvelles constructions, sauf pour améliorer le logement des saisonniers, mais il faut pouvoir construire les équipements de services qui nous font défaut. Reste le problème de l'hôtellerie de qualité, sous-représentée dans nos sites ; le choix du PLU de tout bloquer dans ce sens est très regrettable.

Guillaume Desrues

Notre station est arrivée à maturité. C'est l'une des plus belles stations mondiales ; c'est pourquoi nous avons décidé d'en arrêter l'extension non maîtrisée pour en garder l'ADN. Notre volonté est d'accompagner préférentiellement les projets de type hôteliers en extension-réhabilitation.

5.30. Quelles incitations à la rénovation de l'immobilier aux Arcs ?

Quelles aides communales envisagez-vous pour faciliter la modernisation du parc immobilier privé face aux besoins considérables de rénovation et d'amélioration thermique auxquels font face les copropriétés des Arcs ?

Cécile Utille-Grand

Les normes européennes inciteront à la rénovation et nous serons présents et à l'écoute des copropriétés concernées.

Éric Minoret

Il faut utiliser tous les dispositifs que permet la loi.

Guillaume Desrues

Il y a déjà l'accompagnement de la Maison des propriétaires, très apprécié. Nous avons voté un abattement de 50 % sur 5 ans de la taxe foncière pour les propriétaires ayant fait des travaux de rénovation énergétique, et nous continuerons à nous saisir

12. 6. Transition climatique et environnement

6.31. Lancerez-vous une initiative « Les Arcs 2050 » ?

L'heure semble être venue de compléter les travaux de prospective déjà réalisés par la commune (ex le PADD, les Arcs 2030) par un exercice à plus long terme (2050) prenant notamment en compte les derniers éléments connus de la transition climatique, proposant un calendrier clair et précis des actions à mettre en œuvre, notamment sur le plan de l'évolution du domaine de montagne et qui ferait l'objet d'une réelle concertation avec tous les partenaires de la station et notamment les propriétaires. Envisagez-vous une telle initiative et sous quelles modalités ?

Cécile Utille-Grand

Nous pensons bien sûr à 2050 (décarbonation des transports, tri des déchets, plantations d'arbres, préservation de coins très naturels, énergies renouvelables, etc.), mais avant cela il y a beaucoup à faire dès maintenant : amélioration des abords des stations été comme hiver, cheminements piétons, liaisons vers le ski, parkings, animations. Nous devons être capables, en quelques mois ou années, d'améliorer l'esthétique et l'ambiance des stations.

Éric Minoret

Pourquoi pas.

Guillaume Desrues

C'est dans notre ADN et cela ira avec le sujet de la remise en concurrence de notre domaine de montagne : à nous d'en faire un beau projet de territoire à long terme. *Le lancement du « Plan Avenir Les Arcs » une des 12 priorités de notre mandat : Construire ensemble une feuille de route visant à préserver un patrimoine architectural unique, accélérer la rénovation énergétique, accompagner les propriétaires et favoriser les projets collectifs.*

6.32. Quelle politique de sauvegarde de l'environnement ?

Les engagements de la station pour la préservation de la flore et de la faune aux Arcs, à lire le site lesarcs.com, sont prometteurs, comme en témoignent plusieurs actions mises en œuvre par ADS et la mairie. Cependant, la politique globale de la commune vis-à-vis de ces questions nous paraît améliorable. Deux exemples particuliers récents, la présence de foyers de renouée du Japon, plante invasive potentiellement destructrice de la diversité de la flore sur tout un territoire, et la présence aux Arcs de plus en plus visible de la scolyte, insecte ravageur des épicéas et mélèzes inquiètent de nombreuses personnes. Afficherez-vous de façon plus affirmée la politique de la commune sur la sauvegarde de l'environnement, et sur ces exemples concrets plus particulièrement ?

Cécile Utille-Grand

Nous ferons tout ce qui est possible pour améliorer nos pratiques environnementales. De nombreuses actions ont déjà été menées par le domaine skiable et la commune, reconnues par le label Flocon Vert, que nous souhaitons conserver.

Éric Minoret

J'ai toujours demandé, à travers mes participations au conseil municipal, qu'on donne davantage de moyens au budget des forêts, aujourd'hui pauvrement doté. Le dialogue avec l'ONF, qui nous fait des recommandations sur des sujets comme les scolytes, doit être renforcé.

Guillaume Desrues

Poursuivre nos actions telles que celles menées dans le cadre du Flocon Vert ; nous sommes clairement en tête de cordée dans ces domaines. L'arrêt des constructions touristiques en est un des emblèmes.

13. 7. Reconnaissance fiscale et économique des propriétaires aux Arcs

7.33. Adopterez-vous le principe d'égalité attention aux Arcs et au Bourg pour les investissements communaux et pour l'entretien des espaces publics ?

Cécile Utille-Grand

Nous prêterons attention à l'augmentation des taxes introduite dans la précédente mandature et nous souhaitons que la répartition des moyens soit plus équitable.

Éric Minoret

Par principe, oui.

Guillaume Desrues

Plutôt que l'égalité stricte, nous préférons agir par priorités. Trois investissements majeurs sont ainsi prévus : salle des festivals

(Arc 2000), entrée de station (Arc 1800), espaces publics et stationnements (Arc 1600).

7.34. Comment comptez-vous utiliser la majoration de la taxe d'habitation ?

La justification par le classement de la commune en zone tendue de la majoration (de 40% actuellement et, rappelons-le, modulable chaque année de 0 à 60%) de la taxe d'habitation, supportée par les seuls propriétaires de résidences secondaires, dont la très grande majorité se trouve aux Arcs, n'a pas vraiment convaincu ces derniers. Une affectation explicite et concertée de ce surcroît de recettes fiscales à des améliorations spécifiques aux Arcs faciliterait son acceptation. Identifiez-vous déjà des projets qui s'inscriraient dans ce cadre ?

Cécile Utille-Grand

Il est normal que chacun contribue au budget, mais nous estimons que la hausse de 40 % de la THRS a été importante. Nous souhaitons travailler sur cette hausse que nous trouvons élevée, et surtout flécher clairement cette recette.

Éric Minoret

En veillant à réaliser durant le mandat les investissements nécessaires aux quatre stations des Arcs.

Guillaume Desrues

La THRS permet d'améliorer et de financer l'amélioration des services sur les Arcs : Mobilité (Navette : +50% de fréquence en 3 ans), Sécurité (Vigiles sur l'espace public), l'entretien des espaces privés ouverts au public sous convention. Elle est bien utilisée pour améliorer la qualité de service et valoriser notre station. Poursuite des investissements structurants notamment : Salle des festivals (Arc 2000), Entrée de station (Arc 1800), Espaces Publics et stationnements (Arc1600).

7.35. Accorderez-vous aux propriétaires de résidences secondaires, résidents non permanents, des réductions pour l'entrée dans les piscines, parkings et autres équipements communaux payants parallèles à celles accordées aux résidents permanents ?

Cécile Utille-Grand

Votre question est pertinente. Sur les forfaits de ski, les résidents ne peuvent plus bénéficier de remises supérieures à celles des vacanciers, mais des incohérences subsistent dans d'autres services. Nous travaillerons à une plus grande équité entre résidents permanents et secondaires.

Éric Minoret

Tarification spéciale dans le respect de la loi ; sujet délicat.

Guillaume Desrues

(pas de réponse)

7.36. Agirez-vous pour corriger les anomalies des règles actuelles de tarification de l'eau potable ?

La mise en œuvre de la tarification progressive de l'eau sur la commune telle qu'elle a été instaurée il y a deux ans pénalise injustement les propriétaires dans des copropriétés comportant de nombreux lots principaux, qui sont concentrés sur les Arcs. Même si les montants mis en jeu sont modestes pour un propriétaire donné, et que la gestion de l'eau a depuis été reprise au niveau de la communauté de communes de la Haute Tarentaise, avez-vous l'intention de corriger cette inégalité de traitement des usagers ?

Cécile Utille-Grand

Nous connaissons les différences de tarification de l'eau, qui pénalisent aujourd'hui les résidences en station. Il faut retravailler ce sujet pour garantir un bon financement du réseau d'eau et d'assainissement tout en apportant plus d'équité.

Éric Minoret

Oui, il faudra être actif sur ce sujet à la communauté de communes.

Guillaume Desrues

(pas de réponse)

La lettre de Cécile Utille Grand reçue en complément de ses réponses au questionnaire.

Objet : Courrier destiné aux propriétaires des Arcs – Bourg-Saint-Maurice.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet pour la commune de Bourg-Saint-Maurice et les stations des Arcs, nous souhaitons réaffirmer notre volonté de renforcer le lien avec les propriétaires et de partager avec vous plusieurs orientations importantes.

Tout d'abord, nous souhaitons proposer une évolution significative de la **Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)**, en la faisant passer de **40 % à 20 %**, afin d'envoyer un signal positif aux propriétaires et de reconnaître leur contribution essentielle à la vie et à l'attractivité de notre territoire : nous considérons que les propriétaires, à l'année ou non, sont des investisseurs sur notre commune.

Notre volonté est de **rétablir et maintenir un lien solide de coopération avec les propriétaires**, d'autant plus que certains membres de notre équipe sont eux-mêmes propriétaires aux Arcs.

Nous envisageons de renforcer nos actions de communication, comme développer une **signalétique dès l'entrée de Bourg-Saint-Maurice**, mettant notamment en valeur les atouts majeurs des Arcs, comme le golf, afin d'améliorer leur visibilité tout au long de l'année.

Par ailleurs, à travers ABT, la **Maison des propriétaires** existe déjà et constitue un outil précieux. Nous souhaitons la **conforter et la développer** afin d'en faire un véritable lieu d'échanges et de services pour les propriétaires.

Au niveau logement, nous étudions également la possibilité de **développer un nouveau projet de résidence saisonnière sur le secteur des Arcs 1600 avec parking**, afin de répondre aux besoins en logement des travailleurs saisonniers. Nous sommes conscients que les **contraintes législatives rendront les constructions plus difficiles à l'avenir**. Dans ce contexte, nous resterons vigilants quant au maintien d'une **offre hôtelière de qualité** et aux **services apportés à la population**.

Les normes européennes vont également encourager la **rénovation du parc immobilier**. Nous souhaitons être **présents et à l'écoute des copropriétés** concernées afin de les accompagner et de faciliter leurs démarches. Notre objectif est d'être un **partenaire facilitateur du quotidien**.

Concernant le stationnement, nous sommes conscients des difficultés rencontrées par tous cet hiver, notamment à propos du parking des Villards. A ce titre, nous nous engagerons à rétablir le dialogue et si nous sommes élus, se sera l'un des premiers sujets que nous traiterons pour une ouverture la plus rapide possible.

Nous souhaitons aussi **rénover et améliorer les espaces publics** : éclairage public, cheminements piétons, parkings, signalétique. Ces projets devront se faire **en concertation avec les copropriétés**, dans un esprit de compromis. La collectivité prendra sa part dans les **coûts, le suivi des travaux et l'entretien**, notamment pour le déneigement, l'embellissement floral en été, ainsi que la décoration et la magie de Noël en hiver.

De plus, nous travaillerons également en lien avec la **Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT)** et sa **commission Accessibilité** afin d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. Chaque projet d'aménagement sera étudié avec cette commission, notamment en ce qui concerne les cheminements piétons et les accès.

La **prévention des nuisances** restera une priorité, afin de garantir une qualité de vie optimale pour les clients, les propriétaires et les habitants permanents.

Concernant le **renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP)** pour le domaine skiable, nous sommes favorables à un **renouvellement du contrat par appel d'offres**, sans reprise en gestion directe par la mairie. En revanche, nous souhaitons **renégocier certains points du contrat**, notamment :

- les forfaits jeunes,
- le système des navettes,
- la redevance versée à la commune,
- l'évolution du prix des forfaits en lien avec l'inflation,
- le maintien et l'extension des espaces débutants lorsque cela est possible.

Nous ferons également le maximum pour **diversifier les pratiques sportives et non sportives** sur le domaine des Arcs.

Dans cette dynamique, nous envisageons la **création d'un Club des Sports regroupant l'ensemble des disciplines de glisse**, ainsi que la poursuite et le développement d'événements sportifs sur les stations et sur la commune, avec notamment la possibilité de nouveaux événements comme un **KL (Kilomètre Lancé)**.

Sur le plan culturel, nous souhaitons développer l'offre existante. Nous envisageons ainsi la **création d'une salle plurimodale**, permettant d'accueillir mariages, fêtes, spectacles de théâtre, danse ou musique, etc. Cette salle serait équipée de **gradins rétractables** afin d'offrir une grande modularité. Par ailleurs, nous ferons le maximum pour **rénover et mettre aux normes la salle de spectacle d'Arc 2000**.

Nous souhaitons également **maintenir le label Flocon Vert**, qui témoigne de notre engagement en faveur d'un développement touristique durable.

Enfin, nous sommes conscients des **différences de tarification de l'eau**, qui pénalisent aujourd'hui certaines résidences en station. Ce sujet devra être retravaillé afin de garantir à la fois **un financement solide du réseau d'eau et d'assainissement**, tout en apportant **davantage d'équité entre les usagers**.

Soyez assurés de notre volonté de **travailler avec vous, propriétaires, dans un esprit de dialogue, de transparence et de coopération**, pour continuer à faire des Arcs et de Bourg-Saint-Maurice un territoire attractif et dynamique.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cécile UTILLE-GRAND et la liste ACT Montagne.